

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| cid:image002.png@01D7F00C.0CEB73F0 | Une image contenant texte, périphérique, jauge, mètre  Description générée automatiquement | cid:image002.png@01D6220D.43A6EA60cid:image002.png@01D6220D.43A6EA60 |

Le 21 janvier 2022

**Le premier autocar scolaire normand roulant au BioGNV est entré en circulation**

**Bertrand Deniaud, Vice-Président de la Région Normandie en charge des lycées et Président de l’ENTPR, et Philippe Auvray, Président de Te61, ont inauguré hier, à Valframbert, le premier autocar scolaire roulant au BioGNV en Normandie qui circule sur les routes normandes depuis le 10 janvier 2022.**

La Région Normandie et l’ENTPR ont lancé une démarche de renouvellement du parc d’autocars scolaires avec des véhicules motorisés au GNV, permettant de s’inscrire dans la démarche de la neutralité carbone. Une convention a ainsi été signée avec Territoire Energie 61 avec l’avitaillement d’un véhicule de transport scolaire de 30 places depuis le 10 janvier 2022.

Un autocar roulant au BioGNV produit 3.7T de CO2/an, contre 19T de CO2/an pour un autocar DIESEL de 30 places soit une économie de CO2 rejetée dans l’air de 15T/an.

Ce véhicule neuf permettra de transporter les élèves habitant ST GREVAIS DU PERRON, VINGT HANAPS ET NEAUPHE SOUS ESSAI vers les lycées et collèges de Sées. Il acheminera également les élèves scolarisés en primaire dans les écoles de ST GERVAIS DU PERRON ET VINGT HANAPS.

A l’occasion des renouvellements de la flotte régionale dont elle est propriétaire ou des futurs contrats de transport que la Région commandera, des véhicules pourront être déployés en parallèle du réseau de ravitaillement (stations d’alimentation) qui sera développé par les fournisseurs d’énergie notamment pour le GNV.

Les objectifs sont multiples :

-Diminution de 80 % du CO2 émis soit 15 Tonnes de CO2 en moins par an.
-Diminution des émissions de particule fines et Nox de 30%

-Diminution de 50% de la pollution sonore

-Diminution de 20% du cout du carburant.

*Ces chiffres sont issus d’une étude comparant un véhicule propulsé au Bio gNV et un véhicule Euro V Diesel.*

Pour mémoire, la Région Normandie pilote la plupart des moyens de transports collectifs (hors transport urbain) tels que les trains, les autocars, le transport à la demande et le covoiturage. Tous les transports régionaux normands, commerciaux comme scolaires, sont désormais réunis sous la marque NOMAD, entraînant la disparition des anciens noms tels que Bus Verts (14), Maneo (50) ou encore Cap Orne (61).

Dans l’Orne, la régie départementale publique de l’Orne a été transformée en établissement public régional, appelé ENTPR pour **E**pic **N**ormand des **T**ransports **P**ublics **R**outiers. L’ENTPR opère 170 circuits scolaires pour la Région Normandie et transporte 3 000 élèves quotidiennement. Il dispose d’un parc de 45 véhicules appartenant à la Région et emploie 42 conducteurs.

**Chiffres clés du réseau NOMAD CAR :**

- 2 000 autocars qui circulent quotidiennement sur le réseau régional commercial et scolaire dont 600 pour les services commerciaux et 1 400 pour les services scolaires

- 130 lignes routières interurbaines et du transport à la demande.

- 4 300 circuits scolaires

- 130 000 scolaires transportés

- 200 millions de budget annuel de fonctionnement

***Les mesures sanitaires en vigueur***

*La Région Normandie et ses transporteurs mettent tout en œuvre sur le réseau Nomad Car pour assurer la sécurité et protéger la santé des voyageurs et du personnel. Les véhicules sont désinfectés suivant les recommandations en vigueur. Le port du masque est obligatoire dès 6 ans.*

Contacts Presse :

* Région Normandie :

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – laure.wattinne@normandie.fr

* Epic Normand de transports Publics Routiers :

Jean-Marie Vallet – 02 33 15 21 09 - jean-marie.vallet@entpr.fr